

REVUE DE PRESSE

2 mai 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

ACTUALITÉS

Drainville interdit les toilettes mixtes dans les écoles

MARIE-MICHÈLE SIOUI
CORRESPONDANTE PARLEMENTAIRE
À QUÉBEC
LE DEVOIR

Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, a formellement interdit mercredi les nouvelles toilettes mixtes dans les écoles du Québec.

L'élue n'a pas attendu l'avis du comité de sages sur l'identité de genre sur cette question, pas plus qu'il n'a consulté d'experts avant de prendre cette décision, s'est inquiété le directeur général du Conseil québécois LGBT, James Galantino.

M. Drainville a, de toute façon, dit avoir « confiance que [les membres du comité des sages] n'arriveront pas à la conclusion inverse » de la sienne.

En entrevue, M. Galantino a rappelé que le comité de sages, qu'il rencontre tous les mois, se penche actuellement sur des questions comme « les espaces inclusifs » ou « l'inclusion des jeunes non binaires dans les écoles ». La décision de M. Drainville n'a « aucun sens », selon lui. « C'est basé sur rien. M. Drainville n'a pas consulté les experts. [La décision] est basée sur une méconnaissance de ce que sont les toilettes mixtes : des toilettes avec de vrais murs, de vraies portes », au bénéfice de plusieurs jeunes, et non pas uniquement des personnes trans, a-t-il précisé.

Un « recul »

À son avis, l'interdiction du ministre

est loin d'être un « excellent compromis », comme l'a avancé M. Drainville. « C'est plutôt un recul », a fait valoir James Galantino.

La directive du ministre M. Drainville est en droite ligne avec son opposition aux toilettes mixtes, exprimée dès septembre sur la base de sa propre « expertise en intimité ». Elle contraste cependant avec les recommandations de son propre ministère. En 2021, celui-ci a décrit comme « une mesure administrative appropriée » le fait de « prévoir des lieux d'intimité neutres permettant le libre choix des élèves et du personnel ».

Dans la directive publiée mercredi dans la *Gazette officielle*, le ministre de l'Éducation demande aux centres de services scolaires de construire des vestiaires et des toilettes « genrés (garçons/filles) ». À l'avenir, et dans tous les projets « dont l'avancement de la conception est inférieur à 30 % », les toilettes mixtes seront proscrites.

Les centres de services scolaires devront néanmoins s'assurer de « prévoir des toilettes individuelles, universelles et accessibles sans restriction pour les élèves qui en ont besoin ou qui souhaitent les utiliser ». Le ministre Drainville exige que ces installations soient « appropriées, sécuritaires et situées à des endroits stratégiques permettant une surveillance adéquate, comme dans une aire de circulation commune ».

Devant les journalistes, M. Drainville s'est félicité d'une décision « prag-

matique ». « Ça respecte les droits de tout un chacun. C'est une solution qui est très respectueuse et qui est très équilibrée. Et on est très fiers de cette décision-là », a-t-il déclaré.

Dans la foulée de l'annonce de M. Drainville, les élus se sont fait interroger sur le mandat du comité de sages. L'étude des crédits a permis d'apprendre que sa présidente, Diane Lavallée, recevra 119 600 \$ pour son mandat. Ses collaborateurs Jean-Bernard Trudeau et Patrick Taillon toucheront quant à eux 114 200 \$ chacun.

« Ne vous en faites pas, il ne manque pas de travaux. Ils rencontrent actuellement plus de 70 organismes, des groupes. Donc, ils font leur travail », a affirmé la ministre Suzanne Roy, de qui relève le comité. Elle a assuré que le rapport des « sages » ne finirait pas sur une tablette.

Il y a « des questions beaucoup plus pointues » que celles des toilettes qui sont étudiées par le comité, a aussi expliqué Martine Biron, en ses qualités de ministre chargée de la lutte contre l'homophobie et la transphobie. Ces questions « demandent qu'on regarde un peu plus ou qu'on fasse une recension



internationale pour voir exactement ce qui se fait ailleurs, voir les meilleures pratiques, prendre un petit moment d'arrêt parce qu'on est questionnés à la petite semaine sur des dossiers qui sont complexes, qui mettent en jeu l'équilibre de certains individus, a-t-elle ajouté. Je pense qu'il faut prendre soin des gens et ne pas dire n'importe quoi ».



BALLET DE PROFS EN 1re ANNÉE

UNE SITUATION QUI N'EST PAS « ACCEPTABLE », DIT DRAINVILLE

MARIE-EVE MORASSE, LA PRESSE

Il n'est pas « acceptable » que des élèves du primaire voient défiler plus d'une quinzaine de profs en une seule année scolaire, mais c'est une situation causée par la pénurie d'enseignants, dit le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville. « Il faut renverser la pénurie si on veut éviter que des situations comme celles qui sont racontées dans *La Presse* [mercredi] matin se produisent », a-t-il déclaré. Cette « situation » est celle d'une classe

d'enfants de 1re année de Montréal. Les élèves y ont connu très peu de stabilité depuis le début de l'année scolaire en raison de nombreux remplacements successifs, décrivait la mère d'un enfant de cette classe. « C'est une situation avec laquelle nous devons malheureusement vivre », a constaté M. Drainville. — Marie-Eve Morasse, *La Presse*



L'ÉTOURDISSANT BALLETT DE PROFS

RIMA ELKOURI, LA PRESSE

Il était difficile de ne pas avoir le tournis devant le ballet de profs dans une classe de 1re année que décrivait ma collègue Marie-Eve Morasse mercredi. Dans une seule classe, des élèves, qui vivent une année charnière de leur parcours scolaire, ont vu défiler depuis septembre une quinzaine de personnes¹.

Il y a d'abord eu Mme B qui, dès la rentrée, remplaçait la titulaire, Mme A, qui devait être de retour le 1er octobre.

Puis, comme Mme B a dû s'absenter avant le retour de Mme A, est entrée en scène Mme C, juste à temps pour la rencontre des parents, qui a dû être reportée, puisqu'aucun enseignant qui connaît un tant soit peu les enfants de la classe n'était en poste.

Puis, nouvelle tuile : on informe les parents que Mme A ne reviendra pas à la date prévue et que Mme C sera remplacée par Mme D... Vous suivez ? Peut-être pas. Et on est juste en octobre. Alors, imaginez un enfant de 6 ou 7 ans qui est en difficulté scolaire et qui verra jusqu'à la fin de l'année tout l'alphabet y passer, ou presque.

Les grands perdants de toute cette histoire sont des élèves de 1re année qui essaient d'apprendre à lire et à écrire dans un système d'éducation dysfonctionnel incapable, en pleine pénurie d'enseignants, de leur offrir le minimum de constance dont ils ont besoin.

La 1re année du primaire est pourtant une année cruciale dans un parcours scolaire.

Ce sont des classes que l'on devrait confier à nos meilleurs enseignants, a souvent répété le psychologue Égide Royer, spécialiste de la question de la réussite scolaire. Y investir en dépistage précoce avec l'appui de professionnels ne serait pas un luxe, mais bien une nécessité si on a vraiment à cœur la réussite de tous les enfants. Veiller à ce que les élèves aient droit à une certaine stabilité, non plus.

Avec 1000 postes d'enseignant à pourvoir dans les écoles du Québec, 600 postes de technicien en éducation spécialisée vacants et 460 postes de psychoéducateur, d'orthophoniste et de psychologue qui cherchent encore preneurs, on est très loin de ces nobles objectifs. Un enseignant légalement qualifié par classe, c'est le gros lot. L'objectif du ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, à la veille de la dernière rentrée scolaire, était plus modeste : un adulte par classe... peut-être.

Ce qui m'a choquée encore plus que le triste ballet décrit par Marie-Eve Morasse, c'est le gros « bof ! » que cette situation inacceptable a suscité chez ceux-là mêmes qui ont la responsabilité d'y mettre fin.

Au lieu de s'inquiéter du fait qu'un centre de services scolaire (CSS) soit incapable de faire correctement ce qu'il doit faire – offrir des services scolaires de qualité à tous ses élèves –, le porte-parole du CSS de Montréal a rétorqué à ma collègue qu'il fallait « relativiser » la situation. Cette classe avait pigé le mauvais numéro. Bof ! Ça arrive !

Désolé pour les enfants ayant perdu à la loterie du droit à l'éducation ! Meilleure chance pour leur avenir dans une autre vie !

Un deuxième « bof ! » en haut lieu est venu du ministre Bernard Drainville, appelé mercredi à commenter cette affaire. « Ce n'est pas une situation qui est acceptable, sauf que c'est une situation avec laquelle nous devons malheureusement vivre compte tenu de la pénurie d'enseignants². »

Bref, ce n'est pas acceptable, mais on l'accepte...

Le ministre Drainville ne peut évidemment pas remédier à la pénurie en un claquement de doigts. Il ne peut pas faire apparaître miraculeusement des enseignants légalement qualifiés là où il n'y en a pas. Il ne peut pas non plus accélérer la formation qualifiante en éducation afin de recruter plus rapidement davantage de diplômés d'autres disciplines si les universités s'y opposent.

Mais le fait que ce problème complexe ne soit ni nouveau ni propre au Québec n'autorise pas pour autant le ministre à le considérer comme une fatalité. Il ne l'autorise pas non plus à tolérer l'intolérable en attendant que la pénurie se résorbe.

Dans son rapport rendu public en mai 2023, le Vérificateur général du Québec a sonné l'alarme quant aux impacts de la pénurie sur les enfants, notamment les

élèves en difficulté qui écopent plus encore que les autres. Diminution de la qualité de l'enseignement notamment en raison du nombre élevé d'enseignants non légalement qualifiés (plus de 30 000 !), diminution de la cohérence des interventions auprès des élèves en raison des nombreux changements d'enseignant en cours d'année, augmentation de l'insécurité, de l'instabilité et de l'anxiété...

Malgré les signes annonciateurs de la pénurie, le ministère de l'Éducation et les CSS examinés ne disposaient pas d'une information complète et fiable pour bien cerner les causes de la pénurie et les enjeux liés au recrutement et à la rétention d'enseignants qualifiés, déplorait le rapport. Quant aux mécanismes de suivi visant à assurer la qualité de l'enseignement, ils sont insuffisants.

Le Vérificateur général recommandait au ministère de l'Éducation de corriger ces lacunes et de mettre en œuvre, de concert avec les principaux concernés, un plan d'action complet et cohérent pour faire face à la pénurie.

Depuis, le ministre Drainville a bien mis en place un tableau de bord de l'éducation, qui collige certaines données³. On a aussi lancé ici et là des initiatives pour pallier la pénurie d'enseignants qualifiés. Mais le plan d'action complet et cohérent, qui fixerait par exemple un nombre limite de changements de professeur par élève et donnerait aux enseignants épuisés qui songent à quitter la profession le soutien dont ils ont besoin pour rester, se fait toujours attendre.

Un tableau de bord dans la cabine de pilotage, c'est très bien. Mais un pilote dans l'avion qui ne fait pas que constater en haussant les épaules que le crash est inévitable, ce serait quand même plus rassurant.



ÉCOLES PUBLIQUES

DRAINVILLE MAINTIEN LES TOILETTES MIXTES EXISTANTES, MAIS INTERDIT LES NOUVELLES

HUGO PILON-LAROSE, LA PRESSE

QUÉBEC — Bernard Drainville interdit officiellement aux centres de services scolaires d'aménager de nouvelles toilettes mixtes et d'en construire dans les nouvelles écoles, mais il ne touchera pas aux 301 bâtiments qui ne disposent à ce jour que de blocs sanitaires mixtes parce qu'il est « pragmatique », dit-il.

Québec a publié mercredi dans la *Gazette officielle* une directive du ministre de l'Éducation qui statue sur la question des toilettes mixtes dans le réseau scolaire, même si le gouvernement a mandaté un comité de « sages », payés entre 114 200 \$ et 119 600 \$ chacun, afin de lui remettre un rapport à l'hiver 2025 pour le guider dans ses actions face aux enjeux concernant les personnes trans et non binaires.

Concrètement, M. Drainville interdit la conversion de blocs sanitaires en toilettes mixtes dans les écoles et leur aménagement dans la construction des nouvelles écoles. En revanche, les établissements scolaires dont la construction est entamée à plus de 30 % pourront conserver leurs toilettes mixtes afin d'éviter des changements aux plans et devis, ce qui causerait des retards.

À ce jour, a dit le ministre, il existe 1453 blocs sanitaires mixtes dans le réseau sur 12 667. Il existe aussi 196 vestiaires mixtes sur 4448. Selon les chiffres compilés par Québec, 301 écoles sur 3104 ne disposent que de blocs sanitaires mixtes, et la directive ne changera rien pour elles.

« Dorénavant, pour les futures écoles, il y aura un bloc sanitaire de garçons, il y aura un bloc sanitaire de filles et il y aura des toilettes individuelles mixtes et universelles. C'est un excellent compromis », a dit M. Drainville, qui se dit « fier » de sa directive.

UNE DIVERSION ?

Pour le député de Québec solidaire (QS) Alexandre Leduc, la directive du gouvernement est une diversion.

Pendant que des enfants de première année d'une école primaire de Montréal voient défiler une quinzaine de personnes dans leur classe depuis septembre, M. Drainville, lui, parle de toilettes, a-t-il déploré.

« Je ne peux pas comprendre que ce soit une priorité du ministre de l'Éducation au Québec en ce moment d'interdire les toilettes mixtes. Ça ne me rentre pas dans la tête. Il n'a rien de plus important que ça à gérer ? C'est sur ça qu'il veut investir son temps et son énergie ? », a-t-il laissé tomber.

« Moi, ça ne m'empêchait pas de dormir, les toilettes mixtes. Ça me semblait être un excellent exercice de distraction du ministre qui n'est pas capable d'avoir des enseignants, qui n'est pas capable d'avoir un système d'éducation sur le sens du monde », a-t-il ajouté.

Le chef péquiste Paul St-Pierre Plamondon estime pour sa part que la décision du ministre de l'Éducation fait du « caquisme grand cru », puisqu'il a nommé un comité des « sages » pour se pencher sur cette question, mais qu'il n'a pas attendu ses recommandations avant d'agir.

« Ce qui est important, c'est vivre et laisser vivre. Qu'il y ait une place pour tout le monde. Des enfants trans ou en questionnement sur le genre, c'est extrêmement rare. Alors l'idée, c'est qu'on puisse répondre à leurs besoins particuliers. Je pense que le bloc sanitaire universel permet très, très bien de faire ça », a ajouté la ministre chargée de la lutte contre l'homophobie et la transphobie, Martine Biron.

— Avec Charles Lecavalier, *La Presse*

Opinions

**Mathieu
Bock-Côté**

mathieu.bock-cote@quebecormedia.com



La trahison de la FAE et sa croisade menée contre la démocratie

La FAE s'est placée au cœur de l'actualité cette semaine en se joignant à la guerre menée contre la loi 21, dans une perspective très particulière.

La FAE ne s'oppose plus seulement à la laïcité. Elle ne veut pas seulement permettre la réintroduction du voile islamique chez les enseignants. La FAE mène désormais sa cabale contre la clause nonobstant. Elle va en Cour suprême pour cela.

La clause nonobstant, on le sait, permet aux élus de tenir tête partiellement au gouvernement des juges qui s'est imposé au Canada depuis 1982.

JUGES

Elle assure le primat de la démocratie contre des juges autoproclamés interprètes-théologiens de chartes considérées comme des textes révélés, des textes sacrés, et qui ont peu à voir avec la préservation véritable des libertés publiques.

Officiellement, la FAE veut « encadrer » la clause nonobstant. Dans les faits, elle veut l'anéantir, tout simplement, la rendre inutilisable.

N'en soyons pas surpris : la gauche multiculturaliste, car c'est d'elle que

nous parlons, est hostile à la démocratie.

Elle assimile la souveraineté populaire à la tyrannie de la majorité et considère que le moindre caprice identitaire, pour peu qu'il vienne d'une « minorité », devient un « droit fondamental ».

Tous les démocrates sincères devraient se mobiliser pour la clause nonobstant, aujourd'hui. Elle devrait aller de soi aussi pour les nationalistes québécois, qu'ils soient favorables ou non à la loi 21, qui veulent défendre l'Assemblée nationale contre le régime canadien issu de la constitution de 1982 qui fait tout pour neutraliser ses pouvoirs.

Mais allons au cœur de cette querelle : qu'est-ce que la FAE vient faire dans cette galère ?

En quoi ce syndicat enseignant a-t-il le mandat de chercher à limiter les pouvoirs de la démocratie québécoise pour accommoder les revendications des islamistes qui veulent imposer le voile chez nous comme ils le font ailleurs en Occident ?

Disons-le clairement : d'un tel mandat, la FAE ne dispose pas.

DÉTOURNEMENT

C'est ce qu'a reconnu Mélanie Hubert, la présidente de la FAE, lors de son passage chez Mario Dumont, d'autant qu'une très grande majorité

de ses membres soutient la loi 21.

On ne saurait dire à quel point Mélanie Hubert s'est à ce moment ridiculisée. Son discours est d'une faiblesse intellectuelle grave.

La FAE, qui n'avait pas de fonds de grève pour ses membres, au moment du récent conflit de travail, trouve les moyens nécessaires pour mener sa cabale. Les cotisations des membres sont utilisées pour mener une politique contraire à ce qu'ils souhaitent.

Voyons là un bon exemple de la crise qui frappe le syndicalisme. Des institutions ayant à l'origine une noble mission sont détournées par des activistes radicaux.

On ne peut que souhaiter que les membres de la FAE se soulèvent et remettent à leur place leurs dirigeants, qui viennent de les conduire dans ce bourbier.

Les enseignants de la FAE ne méritent pas une telle trahison de la part de leur direction.



lettre ouverte

DIFFÉRENCE

Question pour la FAE

Combien de vos membres rejettent la laïcité ?

J'ai pris connaissance de la volonté de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) de demander à la Cour suprême « d'encadrer » davantage le recours à la clause dérogatoire dans la perspective de l'interdiction du port de signes religieux pour le personnel enseignant.

La FAE est un syndicat important au Québec et le mouvement syndical québécois a été un acteur central de l'émergence d'une nation québécoise au cours de la Révolution tranquille. Je m'en suis donc inquiété.

Les gros mots ont été assénés, au premier chef le mot populiste. Selon la présidente de la FAE, « Depuis [...] cinq ans, on voit un peu partout au Canada et dans le monde en général, de plus en plus de droits humains qui sont remis en question par une montée du populisme. » Qu'est-ce qui justifie cet usage qui semble manquer de sobriété ? Lorsque la majorité de la population du Québec, héritière de la Révolution tranquille qui a sorti l'autorité de la religion des écoles et de l'État, souhaite qu'on n'expose pas les enfants aux préférences religieuses des uns et des autres, et singulièrement les enfants à celles du personnel enseignant, la FAE fait du populisme.

Le mot apparaît exagéré et suggère que la majorité des Québécois qui adhèrent à la laïcité seraient en fait victimes d'une forme de vulnérabilité intellectuelle. Préoccupant. Le niveau de scolarisation des Québécois a rejoint celui du reste de l'Occident justement grâce à la Révolution tranquille.

RECU

La clause dérogatoire est un des rares paravents pour éviter que le gouvernement des juges, assujéti à la Charte canadienne et multiculturaliste des prétendus droits et libertés de la personne, ne se substitue à celui du peuple qui s'exprime par le choix démocratique des gouvernements au sein d'un Parlement toujours souverain. On peut douter que la Cour suprême donne raison à la FAE, ce qui serait un grave recul pour les droits collectifs au bénéfice d'un activisme qui les dessert.

S'il appartient aux instances du syndicat de prendre de telles décisions, on peut se demander combien de ses membres rejettent la laïcité de l'État québécois chèrement acquise par leurs prédécesseurs.

En sommes-nous au point où un syndicat utilise le Canada contre le Québec et épouse le multiculturalisme canadien pour se rallier la part des membres qui veulent imposer leurs propres signes religieux ?

Pour ce faire, la FAE se revendique de « droits fondamentaux » définis par Pierre-Elliott Trudeau lors du rattachement de la Constitution, à laquelle le Québec, tous partis confondus, a toujours refusé d'adhérer et dont la Charte des droits avait justement pour but d'affaiblir le Québec au bénéfice de prétendus droits individuels.

TRIBUNAUX

L'évocation systématique de la Charte des droits est la pièce maîtresse de l'arsenal des activistes farouchement opposés à l'existence d'une nation québécoise qui parle sa propre langue et est porteuse de ses

propres valeurs, aussi accueillantes et progressistes soient-elles. Il faut nous en méfier.

Cette atomisation des droits au sein des sociétés occidentales qui ont adopté le multiculturalisme postule que le nationalisme est une appartenance honteuse à une identité collective, et invite les minorités à déconstruire par la séquestration de l'espace national au bénéfice d'une mosaïque culturelle sans creuset commun, si ce n'est, à terme, l'anglais.

Le recours aux tribunaux est toujours légitime en plus d'être révélateur. Si par inadvertance il devait donner raison à ce désir de déconstruction du Québec hérité de la Révolution tranquille, ce serait la preuve que le cadre institutionnel et juridique qui nous gouverne mérite soit qu'on le change, soit qu'on le quitte.

Yves-François Blanchet,
Chef du Bloc Québécois



opinions



Fini l'anglais intensif sur 5 mois pour des élèves du grand Lévis

GENEVIÈVE LAJOIE

Un centre de services scolaire de la Rive-Sud de Québec renonce à l'enseignement de l'anglais intensif sur une demi-année devant l'augmentation de la proportion d'enfants aux prises avec des difficultés scolaires et l'explosion du nombre d'élèves.

Largement répandue dans les écoles de la province depuis plus de dix ans, l'immersion en anglais pendant cinq mois à la 6e année du primaire n'est pas souhaitable pour les élèves ayant des difficultés en français et en mathématiques, constate le Centre de services scolaire des Navigateurs.

Ce modèle, qui condense l'enseignement des autres matières dans l'autre moitié de l'année scolaire, était pourtant offert dans 21 de ses établissements jusqu'ici.

«La formule cinq mois/cinq mois convient peu aux élèves ayant des besoins d'appui à la réussite en français et en mathématiques et malheureusement, à la suite de la pandémie, on en dénombre davantage dans cette cohorte», soutient la coordonnatrice aux communications, Louise Boisvert.

Plus encore, ce programme d'anglais intensif fait en sorte que certains enfants de la 6e année passeront près de huit mois sans faire de français ni de mathématiques avant d'entrer au secondaire.

Une situation qui n'est pas sans rappeler le recul des acquis souvent observé au retour des vacances estivales.

«La recherche démontre également qu'au-delà de l'intensification, c'est surtout la constance qui permet l'apprentissage de façon durable. En 1re secondaire, les enseignants observent une énorme différence entre les élèves qui ont terminé leur 6e année en anglais et ceux qui n'ont pas eu de cours d'anglais depuis janvier. Le constat est d'ailleurs le même pour le français et les mathématiques», souligne Mme Boisvert.

Nouveaux arrivants

L'augmentation marquée du nombre d'enfants au CSS des Navigateurs explique aussi cette décision de mettre un terme à l'enseignement de l'anglais intensif concentré

sur une demi-année. On parle de nouveaux arrivants, mais aussi d'un important développement résidentiel dans le secteur.

La direction veut être capable d'intégrer des élèves à n'importe quel moment de l'année scolaire.

«Présentement, les élèves qui arrivent en 6e année doivent parfois s'entasser dans la classe qui offre le français et les mathématiques, alors qu'il y a encore des places libres dans la classe d'anglais. Cela pose également un problème pour les élèves qui déménagent d'une école à l'autre du CSSDN, pour la même raison», fait-on valoir.

Le français et les maths toute l'année

Le CSS de la Rive-Sud de Québec ne fait pas une croix définitive sur le programme d'anglais intensif, mais ses écoles devront dorénavant s'assurer que le modèle choisi offre l'enseignement de toutes les matières sur les dix mois de l'année scolaire.

Les établissements pourront opter pour l'immersion anglaise sur une période d'un cycle (qui varie généralement de neuf à dix jours), suivi d'un cycle alloué aux autres matières. La formule «demi-journée d'anglais, demi-journée pour les autres matières» sera elle aussi possible.

Implanté de manière généralisée en 2011 par le gouvernement libéral de Jean Charest, l'anglais intensif est maintenant optionnel et vise à augmenter et concentrer le temps d'enseignement pour l'équivalent d'environ une demi-année scolaire (369 heures) en 5e ou en 6e année du primaire. Ce sont les conseils d'établissement qui font le choix ou non d'offrir cette immersion dans la langue de Taylor Swift.

PORTRAIT DE L'OFFRE D'ANGLAIS INTENSIF AU QUÉBEC CETTE ANNÉE

- Nombre de centres de services scolaires: 37
- Nombre d'écoles publiques: 361
- Nombre d'élèves de 5e année du réseau public: 2581
- Nombre d'élèves de 6e année du réseau public: 14 978
- Source: données provisoires pour 2023-2024 contenues dans les crédits budgétaires du ministère de l'Éducation

Actualités

Protection des enfants : Québec tarde à suivre les recommandations du rapport Laurent

Par Katrine Desautels, La Presse Canadienne

Lentueur, incohérence, manque de transparence: le comité de suivi de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (CSDEPJ) est inquiet des actions du gouvernement pour mieux protéger les enfants du Québec.

Cette semaine marque le triste anniversaire, il y a cinq ans, du décès de la fillette de Granby dans des circonstances tragiques. Après ce drame qui a bouleversé le Québec, une commission spéciale présidée par Régine Laurent et composée d'experts a déposé un rapport contenant une soixantaine de recommandations ayant pour but d'éviter ce genre de tragédie.

Trois ans après le dépôt du rapport Laurent, le comité de suivi de la CSDEPJ constate que le gouvernement tarde à agir. Il estime qu'à ce rythme cela prendra encore 20 ans pour mettre en œuvre l'ensemble des recommandations du rapport.

Martine Desjardins, présidente du comité de suivi de la CSDEPJ, indique qu'on est loin de l'objectif de six ans du ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant. «On est à la mi-parcours, dit-elle. On ne doute pas de la bonne volonté du ministre, on ne doute pas que les pistes qui sont mises de l'avant sont sûrement des pistes adéquates, mais nous, on juge de l'application du rapport et actuellement on est très inquiet.»

«On est loin des dix ans même projetés par Régine Laurent dans sa lettre ce matin», a fait valoir Mme Desjardins, faisant référence à la lettre ouverte de l'ex-commissaire publiée mardi dans les médias.

Selon le bilan gouvernemental 2021-2023 sur l'état d'avancement de son plan visant à mettre en œuvre les recommandations, 11 d'entre elles sont complétées. «Nous, on arrive à neuf selon les données qu'il a rendues disponibles dans son bilan, indique Mme Desjardins. Il y a deux recommandations qu'on n'arrive pas à trouver complétées.»

En plus des 65 recommandations, le rapport Laurent comprend 251 sous-recommandations, qui sont des

pistes d'action. Selon les données du gouvernement, 42 % des sous-recommandations sont en cours ou complétées. Le comité n'arrive pas à la même conclusion ; il calcule plutôt 30 % en fonction des incohérences.

Incohérence

Le comité a repéré plusieurs incohérences entre les mesures que le gouvernement dit avoir complétées et l'objectif de la mesure. Après analyse, il arrive à la conclusion que le ministère a complété une seule recommandation de manière cohérente sur les 65 du rapport Laurent. Il s'agit de la recommandation 3.4 qui est de faciliter l'échange d'informations pour mieux servir l'intérêt de l'enfant.

Mme Desjardins précise que le comité n'analyse pas si la proposition du gouvernement est utile, mais plutôt si elle concorde avec les pistes d'actions du rapport Laurent.

Pour donner un exemple d'incohérence, elle cite la mesure 2.8.4 où la commission demandait que les enfants qui font l'objet d'un placement sous la Loi de la protection de la jeunesse puissent demeurer dans leur milieu de vie, garderie ou école, lorsque c'est dans leur intérêt. «Le gouvernement dit dans son bilan qu'il diffuse des orientations ministérielles pour s'assurer d'une transition harmonieuse lors d'un changement d'école. Ça peut être une bonne mesure, mais ça ne répond pas à la recommandation 2.8.4 qui demandait à garder les enfants dans leur milieu de vie», explique-t-elle.

«Quand on constate l'ensemble de ces incohérences, on arrive à 30 % des recommandations qui sont en cours (d'être complétées). C'est un pourcentage qui nous inquiète, affirme Mme Desjardins. (...) Il faut accélérer le pas actuellement si on veut s'assurer de rentrer dans les délais proposés par le ministre Carmant lui-même.»

Le comité a par ailleurs constaté que plusieurs mesures considérées urgentes n'ont pas encore été appliquées.

Quatre des 15 chapitres du rapport sont «délaissés», selon son analyse. Il s'agit du chapitre sur les Premières Nations, sur les conflits familiaux et violences conjugales – ce qui est un enjeu récurrent, rappelle Mme Desjardins – le chapitre sur la communauté d'expression anglaise ainsi que celui sur la croissance et la stabilité des investissements en protection de la jeunesse et en innovation.

Parmi les mesures négligées, Mme Desjardins nomme celle sur les installations en centre jeunesse, alors que leur vétusté a fait les manchettes dernièrement. «Ce sont des mesures d'urgence qui ne sont toujours pas mises de l'avant actuellement (...) il est clair pour nous qu'il devrait y avoir des priorités de ce côté», dénonce-t-elle.

Manque de transparence

Les problématiques d'accès à l'information et aux données publiques ont été révélées au grand jour au cours des dernières semaines. «C'est vraiment problématique au Québec, affirme Mme Desjardins. On n'est pas les seuls à l'avoir dénoncé.»

Le comité de suivi de la CSDEPJ a produit un rapport complet, mais sa présidente dit constater «comme plusieurs autres que l'accès aux données est

extrêmement difficile». Elle souhaite un meilleur accès à certaines données et pas seulement celles issues du ministère de la Santé et des Services sociaux, mais d'autres ministères reliés aux recommandations comme celui de l'Éducation.

D'autre part, Mme Desjardins a partagé les inquiétudes du comité quant au projet de loi 37, qui concerne la Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants.

Pour l'instant, l'étude de ce projet de loi par les parlementaires est interrompue le temps que le ministère puisse arrimer le tout avec les peuples des Premières Nations. «Pourquoi ça n'a pas été fait avant le dépôt du projet de loi? Ça nous aurait évité de mettre en pause l'adoption des recommandations dans le projet de loi», soulève Mme Desjardins.

Elle espère que l'étude du projet de loi reprendra rapidement puisqu'il comporte plusieurs recommandations phares, notamment l'implantation d'un commissaire au bien-être et aux droits des enfants, «qui est un enjeu crucial des mesures urgentes qui doivent être mises en place».

Le contenu en santé de La Presse Canadienne obtient du financement grâce à un partenariat avec l'Association médicale canadienne. La Presse Canadienne est l'unique responsable des choix éditoriaux.

ICI  RADIO-CANADA

L'école Félix-Leclerc reçoit 33 000 \$ d'instruments de musique en cadeau

KASSANDRA LEBEL
LINDA CORBO

Des cris de joie ont retenti haut et fort dans le gymnase de l'école primaire Félix-Leclerc de Shawinigan mardi quand le rideau de la scène s'est ouvert pour laisser découvrir une trentaine de nouveaux instruments de musique tout neufs, gracieuseté de la Fondation evenko.

L'effet n'a certes pas été raté. Les enfants ont manifesté leur joie avec enthousiasme devant ce cadeau qui va transformer leurs cours de musique. Violoncelles, basses, guitares électriques, congas et bongos, entre autres, le don de la Fondation s'élève à une valeur de 33 000 \$, au grand plaisir des écoliers et du corps enseignant de cette école primaire spécialisée en musique.

C'est énorme, parce qu'on a commencé avec une clientèle de 65 jeunes et la clientèle est montée à 223 jeunes. C'est sûr qu'on avait une pénurie d'instruments, fait valoir Julie Lefebvre, enseignante en musique à l'école Félix-Leclerc. Ce don répond beaucoup au manque qu'on avait ici, à l'école, et c'est comme une tape dans le dos pour dire : "Continuez votre bon travail!"

Sylvain Cossette en prime

Les élèves n'en étaient pas au bout de leur surprise, mardi, puisque le chanteur grand-mérois Sylvain Cossette est lui aussi apparu sur la scène de leur gymnase pour se joindre à l'annonce d'evenko et pour entonner quelques chansons.

Or, les élèves avaient visiblement été sensibilisés à son répertoire. Si bien que le chanteur a lui aussi eu une belle surprise, celle de voir des centaines d'enfants entonner avec lui sa chanson *Pour toujours*, alors que les élèves connaissaient toutes les paroles et les chantaient à l'unisson, gestes à l'appui.

Je pense qu'ils ont fait écouter mes chansons, ce qui les a préparés à recevoir un vieux de 60 ans dans leur classe, rigolait Sylvain Cossette après son passage sur scène.

J'étais super surpris, je ne savais pas à quoi m'attendre du tout, moi je venais ici pour la bonne cause... Quand ils se sont mis à chanter, j'étais vraiment très, très touché.

- Sylvain Cossette, auteur-compositeur-interprète

Voir l'artiste original de la chanson, c'était vraiment épatant et ça va créer des souvenirs, a commenté une des jeunes élèves qui assistaient à la représentation surprise.

Avec ces instruments, les élèves se sentent d'autant plus motivés en vue de leur spectacle de fin d'année. D'ailleurs, Sylvain Cossette leur a promis d'essayer d'y assister, le moment venu.

Depuis 2016, la Fondation evenko parcourt les écoles du Québec pour offrir aux jeunes de la relève la chance d'apprendre la musique avec des instruments de qualité. En 2022, la Fondation avait fait un autre don en Mauricie, à l'école secondaire des Pionniers, à Trois-Rivières.



Le transport scolaire sera perturbé par des grèves au cours des prochains jours en Estrie

RADIO-CANADA

Le transport scolaire sera perturbé au cours des prochains jours un peu partout en Estrie. Les chauffeurs d'autobus des syndicats de cinq transporteurs seront en grève, ce qui implique toute une réorganisation pour de nombreux parents.

Les Centres de services scolaires de la région sont affectés de façon différente selon les secteurs et les transporteurs qui assurent le service. Il y aura beaucoup de cas par cas. Il est donc recommandé de se fier aux communications qui vont être envoyées aux parents.

Pour les écoles du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, une lettre a déjà été transmise aux familles pour les informer qu'il n'y aura pas d'autobus scolaire du 2 au 7 mai. Le nombre de journées et les dates de grève varient toutefois d'un transporteur à l'autre.

Les chauffeurs de trois transporteurs, soit Autobus de L'Estrie, Autobus Coaticook et Autobus la Sapinière seront quant à eux en grève jeudi et vendredi.

Du côté d'Autobus des Cantons, les journées de grève auront lieu lundi et mardi. Les travailleurs d'Autobus B. Dion prévoient deux semaines complètes de grève à compter de jeudi.

Dans le transport scolaire, les circuits sont souvent interreliés avec des transferts, par exemple. Quand un transporteur cesse de rouler, il peut ainsi avoir des impacts sur l'ensemble des trajets.

En tout, plus de 200 circuits et 15 000 élèves seront touchés, selon la Confédération des syndicats nationaux (CSN).

Enjeux salariaux

Parmi les revendications des chauffeurs d'autobus, les enjeux salariaux figurent en tête de lice. Les syndicats parlent d'un manque de sérieux à la table des négociations.

Ils affirment que le gouvernement a déjà mis beaucoup d'argent dans le transport scolaire au cours des deux dernières années. Les transporteurs ont reçu des sommes importantes, mais ça ne se reflète pas dans les salaires des chauffeurs, qui gagnent autour de 25 ou 26 \$ de l'heure, selon le président de la CSN Estrie, Denis Beaudin.

Évidemment qu'on veut s'approcher le plus possible du 30 \$ de l'heure afin de faire en sorte qu'ils aient un 25 000 \$ par année environ de revenus, indique-t-il.

Ce sont des emplois avec des horaires coupés, ce sont des emplois exigeants. On ne peut pas rester à ces salaires-là. Si on veut sauver ce secteur d'activité là, il faut absolument améliorer les conditions de travail.

- Denis Beaudin, président de la CSN Estrie

La CSN croit que les Centres de services scolaires devraient faire pression auprès des transporteurs pour que les négociations avancent.

Avec les informations de Marie-Hélène Rousseau

ICI  RADIO-CANADA

Les chauffeurs d'Autobus Voltigeurs réclament le contrat entre le CSS et leur employeur

JEAN-FRANÇOIS DUMAS

En cette quatrième semaine de grève générale illimitée, les chauffeurs d'Autobus Voltigeurs de Drummondville se sont une fois de plus faits bien visibles mercredi matin. Ils ont manifesté pour réclamer de vive voix le contrat conclu entre le Centre de services scolaire des Chênes et leur employeur, qui appartient à Sogesco.

Selon ces chauffeurs affiliés à la CSN qui gagnent en moyenne 19,22 \$ l'heure, l'obtention de ce document vise à infirmer ou à confirmer les affirmations de l'employeur à la table de négociations. On demande au Centre de services scolaire de divulguer le contrat public qui existe entre lui et les Autobus Voltigeurs. Notre patron prétend ne jamais avoir eu les sommes du gouvernement, donc il prétend ne pas avoir les moyens de nous payer. Le contrat pourrait nous prouver si c'est vrai, soutient le président du Syndicat des chauffeurs d'Autobus Voltigeurs (CSN), Jean-Guy Picard.

Le Centre de services scolaire des Chênes affirme ne pas pouvoir remettre ce contrat aux syndiqués pour des raisons légales. Il faut comprendre que notre organisation a signé des contrats avec les transporteurs. Ce sont de

tierces parties. On doit avoir l'accord de ces organisations pour remettre les contrats, explique le directeur des communications du CSS des Chênes, Normand Page.

La convention collective de ces 36 chauffeurs est échue depuis juin dernier.

Cette grève, qui a débuté le 8 avril, touche 1500 des 10 000 élèves inscrits au transport scolaire dans la région de Drummondville.

Les parents doivent donc assurer le transport de leurs enfants matin et soir pour une période indéterminée.



Une plateforme numérique beauceronne pour améliorer l'orthographe des jeunes du primaire

Adimo est à l'essai dans six classes du primaire.

PHILIPPE GRENIER

Et si apprendre l'orthographe devenait un jeu? Voilà ce que propose Adimo, une plateforme numérique éducative élaborée en Beauce pour apprendre l'orthographe. Actuellement, six classes du primaire en Beauce font l'essai de cette plateforme, par exemple à l'école Sainte-Famille de Tring-Jonction.

Devinez le mot? lance à ses élèves l'enseignant de 6^e année Mario Mathieu. Les jeunes de sa classe ont presque tous la main levée. Ils veulent compléter le mot écrit au tableau numérique devant la classe. C'es'un des cinq jeux offerts sur Adimo.

Les jeunes au primaire ont des listes orthographiques à apprendre. L'objectif, c'était de le faire pour que ça devienne un jeu et que ce soit amusant, lance Dany Paré, cocréateur d'Adimo.

Sur leur ordinateur Chromebook, les élèves doivent maintenant mettre placer quatre mots en ordre alphabétique. Il s'agit d'un autre des jeux proposés. Les jeunes utilisent de moins en moins le dictionnaire, donc le réflexe est moins présent, note Dany Paré, lui-même enseignant au Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) depuis 30 ans.

Les élèves peuvent s'exercer en classe ou à la maison. Toutes leurs interventions avec la plateforme sont enregistrées.

Pour un parent, je suis capable de voir la progression de mon enfant. Par la suite, je peux voir chaque faute qu'il a faite, explique Dany Paré.

Ça simplifie la tâche du parent un peu pour l'aide aux devoirs et on veut que ce soit très facilitant pour l'enseignant.

- Dany Paré, cocréateur de la plateforme éducative Adimo et enseignant au secondaire

Succès en classe

L'enseignant Mario Mathieu peut noter les mots qui posent problème dans la classe.

Je peux voir l'évolution des enfants : où est-ce que ça accroche pour certains et où ça va bien pour d'autres? Ça me permet d'adapter mes interventions et mes activités à [faire] avec les élèves.

Les élèves de 6^e année aiment la plateforme. Ça stimule un peu plus et tu fais moins de fautes d'orthographe, lance Brittany Groleau. Sarah-Gabrielle Cyr, de son côté, aime le fait que plusieurs jeux soient offerts.

Arrivée en Beauce il y a environ deux ans, Nada Chatba mentionne avoir amélioré son français avec la plateforme numérique. Avant Adimo, dans mes contrôles, j'avais tout le temps des mots mal. [Maintenant], j'ai tout le temps des bonnes notes.

L'enseignant utilise le logiciel 30 minutes par jour en moyenne. Il s'agit d'utiliser l'écran à bon escient, affirme Dany Paré. Ici, on utilise les écrans pour l'apprentissage, donc il y a vraiment une différence, lance-t-il en guise de comparaison avec le temps passé sur les médias sociaux, entre autres.

La suite

Il y a encore beaucoup de travail à faire pour Dany Paré et son équipe. Ils souhaitent un coup de pouce du ministère de l'Éducation qui leur permettra non seulement d'ajouter des exercices de conjugaison et de vocabulaire mais aussi d'intégrer l'intelligence artificielle pour produire des dictées.

Il n'y a pas meilleur outil pour personnaliser l'apprentissage pour chaque étudiant ou pour chaque classe. Avec ça, on va être capables de cibler les faiblesses, affirme-t-il.

Les cofondateurs espèrent offrir cette plateforme gratuitement à tous les enseignants du primaire au Québec dès septembre.



Des étudiants en santé à la rencontre des jeunes de Uashat mak Mani-utenam

RADIO-CANADA

Ateliers sur les saines habitudes de vie, découvertes des différentes professions de la santé et rencontres avec de futurs diplômés innus et allochtones en santé et services sociaux. C'est ce qui attend les jeunes des écoles primaires et secondaires de Uashat mak Mani-utenam mercredi et jeudi à l'occasion des mini-écoles de la santé de l'Université Laval.

Une vingtaine d'étudiantes en sciences infirmières, ergothérapie, physiothérapie, kinésiologie, médecine dentaire, pharmacie, orthophonie, nutrition, psychologie et travail social sont de passage pour la première fois dans la communauté innue.

Le projet, qui est inspiré d'une initiative du Dr Stanley Vollant, a pour but d'inspirer les jeunes des communautés des Premières-Nations, de contrer le décrochage et de favoriser la persévérance scolaire. Des projets de mini-écoles ont aussi été réalisés par le passé à Pessamit, Matimekush-Lac John, Unamen Shipu et Pakua Shipi.

Le conseiller pédagogique Premières Nations à l'Université Laval, Henri Cyr, indique qu'il s'agit d'un événement à plusieurs volets, souhaitant offrir davantage d'options pour les jeunes de la communauté.

Il y a le volet kiosque qui sert à présenter les différentes professions de la santé grâce à des activités qui sont plaisantes à faire pour les jeunes et on offre des ateliers directement dans les classes qui s'adaptent vraiment à chaque groupe d'âge sur différentes saines habitudes de vie, explique-t-il.

Des ateliers sur l'alimentation, les premiers soins, la santé mentale, la sexualité ainsi que les drogues et l'alcool sont offerts aux jeunes.

Promouvoir la pratique dans les communautés autochtones

En plus d'encourager les jeunes à adopter de saines habitudes de vie, les mini-écoles des sciences de la santé offrent une rencontre privilégiée aux étudiants de l'Université Laval avec les membres de la communauté et les professionnels de la santé.

La vingtaine d'étudiants aura d'ailleurs l'occasion de visiter le Centre de santé et de services sociaux Uauitshitun.

L'étudiante au doctorat en médecine Roxane Côté estime que cette occasion lui permet de se sensibiliser à la réalité des Premières-Nations tout en renforçant ses compétences culturelles.

Ce sont des rencontres riches qui nous permettent de vraiment comprendre la réalité des jeunes.

- Roxane Côté, étudiante au doctorat en médecine à l'Université Laval

Les professionnels de la santé viennent souvent pour prêter main forte, mais ils ne restent pas longtemps. Le fait d'avoir des professionnels qui veulent rester dans les communautés et des étudiants innus qui souhaitent y retourner, c'est sûr que ce serait positif pour le système, explique l'étudiante.

Estrie et régions

Les chauffeurs d'autobus scolaire de l'Estrie sur les lignes de piquetage dès jeudi

Par Lilia Gaulin, La Tribune

Les chauffeurs d'autobus scolaire en Estrie seront de nouveau en grève dès jeudi. Jusqu'au 15 mai, diverses séquences auront lieu selon les syndicats. Les chauffeurs des Autobus B. Dion seront notamment en grève du 2 au 15 mai.

De meilleures conditions salariales sont réclamées par les chauffeurs.

Les chauffeurs des Autobus de l'Estrie, de la Sapinière et de Coaticook seront en grève jeudi et vendredi.

Les écoles des MRC du Haut-Saint-François et de Coaticook sont notamment affectées par cette première séquence de grève.

Dans un communiqué, Denis Beaudin, président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie-CSN, mentionne que le représentant d'Autobus Coaticook «a peu de disponibilité et vient d'annuler une des deux rencontres prévues en mai».

«L'employeur tarde à donner des mandats à ses représentants. Il refuse toutes demandes normatives déposées par le syndicat et n'est pas revenu sur les demandes monétaires», ajoute-t-il.

M. Beaudin émet plusieurs critiques envers les représentants des employeurs du milieu du transport scolaire en Estrie. Il déplore que les représentants d'Autobus de l'Estrie ne négocient pas «sérieusement». À ses yeux, «aucune offre monétaire sensée n'a été déposée».

Autobus des Cantons bientôt en grève

Pour leur part, les chauffeurs de la compagnie Autobus des Cantons déclencheront un débrayage d'une durée de deux jours les 6 et 7 mai.

«Aux Autobus des Cantons, l'employeur repousse sans cesse les discussions sur le volet monétaire depuis le début de la négociation. Maintenant, il offre des augmentations ridicules et il demande de couper dans la garantie des 200 jours rémunérés», soutient Denis Beaudin.

La STS en service

À Sherbrooke, le transport par berline ne sera pas affecté lors des grèves. De plus, les services de la Société de transport de Sherbrooke ne sont pas touchés.

Les transporteurs ont la capacité de payer, martèle Josée Dubé, présidente du secteur du transport scolaire à la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN). «Les gens sont mobilisés, car ils savent que les transporteurs ont l'argent. C'est excessivement frustrant.»

Autobus B. Dion en grève pour 14 jours

Les chauffeurs des Autobus B. Dion seront en grève jusqu'au 15 mai à compter de jeudi. Une offre de règlement a été déposée à l'employeur par le syndicat des chauffeurs d'Autobus B. Dion le 29 mars dernier, indique Denis Beaudin.

«L'employeur n'était pas en mesure de faire un retour sur cette offre. Il y aura négociation le 2 mai, lors de la première journée de grève de la séquence de 14 jours consécutifs. Nous nous attendons à ce que l'employeur réponde sérieusement à cette offre, considérant sa capacité de payer», explique-t-il.

Le Centre de services scolaire des Sommets indique que les écoles de la MRC du Val-Saint-François sont principalement affectées par la grève chez Autobus B. Dion.

Les négociations se déroulent entre les syndicats des travailleurs du transport scolaire et les compagnies de transport.

«Les offres ne sont même pas proches d'être décentes et adéquates. C'est pour ça qu'on est obligé de mettre

de la pression et exercer la grève », fait savoir le président de la CSN-Estrie, Denis Beaudin.

Les cinq syndicats de travailleurs du transport scolaire en Estrie se sont dotés de mandat pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée. Aucune option n'est écartée, soutient Josée Dubé.

Aux quatre coins de la province, les chauffeurs d'autobus scolaire sont mobilisés pour obtenir de meilleures conditions de travailleurs.

Une première journée de grève en Estrie a eu lieu le 18 avril.

Un avis de grève a été émis par les conducteurs et conductrices de Transdev et d'Autobus Coaticook pour les journées du 2 et 3 mai 2024.

Voici les détails :

<p>MRC du Haut-Saint-François</p> <ul style="list-style-type: none"> • École du Parchemin • École Notre-Dame-du-Paradis • École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur • École Saint-Camille • École Saint-Paul • Polyvalente Louis-Saint-Laurent 	<p>→ Le transport scolaire sera annulé (berlines et autobus).</p> <p>→ Les écoles seront ouvertes.</p> <p>→ Les parents devront assurer le transport de leur enfant.</p>
<p>MRC de Coaticook</p> <ul style="list-style-type: none"> • École Gendreau • École Louis-Saint-Laurent • École Monseigneur-Durand • École Sacré-Cœur de Coaticook • École Saint-Luc • École Sancta-Maria • École La Frontalière 	
<p>MRC du Haut-Saint-François</p> <ul style="list-style-type: none"> • École des Trois-Cantons • École Notre-Dame-de-Lorette 	<p>→ Aucune grève n'est prévue.</p> <p>→ Les écoles seront ouvertes.</p> <p>→ Le transport se déroulera normalement.</p>
<p>MRC de Coaticook</p> <ul style="list-style-type: none"> • École Notre-Dame-de-Toutes-Aides et Saint-Pie-X • École Sainte-Edwidge et Ligugé 	
<p>MRC du Granit</p> <ul style="list-style-type: none"> • École d'Audet • École de la Feuille d'Or • École de la Rose-des-Vents • École de la Source • École de la Voie-Lactée • École des Monts-et-Lacs • École de Sainte-Cécile • École de Saint-Romain • École des Monts-Blancs • École des Sommets • École Notre-Dame-de-Fatima • École Sacré-Cœur de Lac-Mégantic • Polyvalente Montignac 	

**LISTE DES ÉCOLES ET CIRCUITS TOUCHÉS OU NON
PAR LA GRÈVE CHEZ AUTOBUS B. DION**

PRIMAIRE		
École	Circuits touchés	Circuits non touchés
Arc-en-Ciel	204 – 231 – 232 – 252	
Chanterelle	211 – 219 – 224	401 – 409 – 410
Notre-Dame-de-Montjoie	220 – 228	
Plein-Coeur	201 – 207 – 208 – 210 – 212	213 – 214 – 237 – 238
Saint-Gabriel	202	
Saint-Philippe	203 – 206 – 250 – 251	
SECONDAIRE		
École	Circuits touchés	Circuits non touchés
Odyssée	211 – 219 – 220 – 224 – 228	401 – 402 – 404 – 406 – 409 410
Tournesol	201 – 202 – 203 – 204 – 206 207 – 208 – 210 – 212 – 222 228 – 231 – 232 – 250 – 251 252 – 258	233 – 235 – 237 – 238

Une première cohorte d'enseignantes non légalement qualifiées diplômée de l'UQAC

Par Jean-Philippe Tremblay, Le Quotidien

Avril sonne le glas du parcours universitaire de la première cohorte d'enseignantes non légalement qualifiées formée par l'UQAC. Ce programme de baccalauréat en éducation préscolaire et en enseignement primaire est offert au campus de Sept-Îles et a permis à dix enseignantes sans formation en pédagogie de suivre une formation à temps partiel, échelonné sur 5 ans, tout en continuant d'enseigner sur la Côte-Nord. Une cohorte du même genre a également vu le jour à Saint-Félicien.

Rappelons qu'un enseignant non légalement qualifié (NLQ) est une personne occupant un poste d'enseignant, sans avoir les qualifications requises en enseignement. Ladite personne peut toutefois avoir une formation dans le domaine enseigné, mais ne possède pas de brevet d'enseignement.

La professeure titulaire en pratiques éducatives au module d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire, Nicole Monney, explique que l'initiative du programme est née du désir du CSS du Fer, sur la Côte-Nord, de former leurs enseignantes non qualifiées (NLQ), tout en leur permettant de continuer à enseigner.

«Ils nous ont approchés pour voir si on avait une solution pour former ces enseignantes qui étaient déjà dans les classes, mais qui n'avait pas la possibilité d'aller chercher un diplôme dans une université. On s'est alors demandé, en équipe modulaire, comment aider ces personnes-là. La solution la plus pertinente c'était d'offrir un bac, à temps partiel, à raison de deux jours par semaine pour leur permettre de continuer à enseigner.»

Une entente est donc née avec le CSS du Fer, qui, de son côté, s'engageait à libérer les étudiantes à raison de deux jours par semaine, les jours de cours. La formation est d'une durée de cinq ans, en alternance travail-étude, pendant les sessions d'automne, d'hiver et d'été.

Les centres de services scolaires en régions éloignées, comme le CSS du Fer, sont confrontés à un manque accru d'enseignants. Plusieurs étudiants voulant suivre des formations en enseignement doivent le faire en allant à l'extérieur et bon nombre d'entre eux, ne reviennent pas pratiquer dans leur région natale. Cette situation force les

CSS à embaucher des enseignants non légalement qualifiés.

Ce baccalauréat est créé sur mesure pour une clientèle qui n'a pas de formation universitaire. Pour les enseignants NLQ qui ont un diplôme d'études supérieures, l'alternative de la maîtrise qualifiante ou du diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) est possible.

Nicole Monney cite un avantage supplémentaire non négligeable pour les jeunes enseignantes qui étudient à proximité de leur lieu d'enseignement. Ces dernières peuvent bénéficier de l'expertise de leurs professeures, de manière concrète, et partager avec elles sur les divers défis rencontrés dans un contexte d'enseignement.

«Quand les étudiantes arrivent le matin, elles vont venir me voir pour me partager ce qu'elles vivent en classe et pour en discuter, de façon hebdomadaire. Ça permet d'offrir un accompagnement, pas juste sur les cours, mais aussi sur le pratico-pratique. Si elles ont un problème, on peut penser à une solution tout de suite et elles peuvent l'appliquer rapidement dans leur classe», souligne la professeure.

Nécessité d'une formation universitaire

Le fait de détenir un brevet permet aux enseignants d'obtenir une sécurité d'emploi et une priorité d'embauche, mais l'élément le plus important d'une formation pédagogique demeure les outils acquis pour accompagner un jeune à divers niveaux.

«Un enseignant avec une formation apporte une plus-value pour l'éducation et l'accompagnement d'un enfant.

Ils ont des formations en gestion de classe et en pédagogie, ils connaissent les enjeux liés à l'apprentissage des différentes disciplines, ils sont en mesure d'évaluer les apprentissages de façon cohérente et juste, de gérer les envolées émotives du quotidien de la classe et de reconnaître l'unicité de chaque élève et de s'y adapter», soutient Mme Monney.

Parcours difficile, mais gratifiant

Nicole Monney insiste sur la persévérance de ces étudiantes, qui ont été confrontées à plusieurs enjeux pendant leur parcours.

«Elles ont dû concilier cinq ans d'études à raison de deux jours par semaine, en plus des contrats d'enseignement

et des obligations familiales. Elles ont aussi su faire face aux commentaires de leurs collègues qualifiés. Les enseignants qualifiés qui ont fait une formation universitaire en enseignement et qui voient leurs collègues sans formation avoir une charge de classe, ça peut créer des tensions.»

Le modèle semble porter ses fruits, puisque deux cohortes (2022 et 2023) sont en cours de formation et une troisième sera lancée en 2025. L'UQAC a également mis sur pied une cohorte au campus de Saint-Félicien en 2023, un secteur qui jongle avec la même problématique de pénurie d'enseignants que le CSS du Fer.

Actualités locales

Des parents issus de l'immigration célèbrent leur culture à l'école Félix-Antoine Savard

Par Myriam Arsenault, Initiative de journalisme local

Les jeunes de l'école Félix-Antoine Savard avaient de la visite bien spéciale, mercredi matin. Des parents aux origines variées sont venus en classe rencontrer les élèves pour présenter le beau de leur culture, lors d'une activité tenue pour la Semaine de la richesse de nos origines.

C'est la deuxième année que le Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay célèbre la Semaine de la richesse de nos origines à travers toutes ses écoles et centres de formation.

L'année dernière, ce n'est qu'une seule école qui avait tenu l'activité qui a finalement pris de l'importance cette année, notamment avec l'arrivée d'encore plus d'étudiants issus de l'immigration. En plus, cette année, la semaine a été pensée et travaillée avec l'équipe en autochtonisation du centre de services scolaire (CSS).

Le but, célébrer ensemble qui ils sont, peu importe leurs origines. «On veut célébrer la richesse des origines de tout le monde, que ce soit la culture québécoise, les cultures autochtones, les cultures internationales. On voulait permettre aux jeunes d'explorer les différentes cultures, en fait, les amener à mieux se connaître et mieux connaître les autres», explique la travailleuse sociale du CSS, Carolyn Dufresne, en marge d'un atelier tenu à l'école primaire Félix-Antoine Savard. Au passage du Quotidien, une classe de maternelle recevait la visite d'Omar, papa d'un élève de 2e année grandement apprécié par le personnel de l'école, lui qui a choisi de parler de la musique et des instruments marocains dont il a fait la démonstration aux jeunes.

Chaque année, Omar trouve le moyen de se libérer pour pouvoir participer à cette activité qu'il a à cœur. «Il y a une certaine fierté et une certaine nostalgie dans le fait de présenter mon pays d'origine devant des enfants. Je pense que c'est important de montrer à quel point les cultures peuvent être différentes», explique-t-il.

Il faisait partie des multiples parents qui ont levé la main pour exposer une partie de leur culture. Edgar Perez et

Guillermo Garza sont aussi du nombre, ceux qui ont fait équipe pour montrer différentes facettes du Mexique. Ils ont notamment parlé aux élèves de l'histoire du pays, ses différentes civilisations, ses coutumes, ses endroits touristiques, sa gastronomie, etc. Certains jeunes ont d'ailleurs partagé avec eux de beaux souvenirs de leurs voyages là-bas, ces derniers qui étaient très intéressés par la culture mexicaine.

«C'est le fun, parce qu'on montre aux enfants le beau de notre pays, au lieu de ce qu'ils voient juste ce qu'on présente dans les médias et à la télévision», soutient M. Perez, père d'une élève en 6e année.

L'activité aide certainement les jeunes à ouvrir leurs horizons pour les autres cultures, de voir les différences qui les distinguent les uns des autres, affirme l'enseignante Noémie Tremblay. Il y a toute une richesse dans ce partage de connaissances qui ne pourrait pas être fait sans la participation de ces parents.

De plus en plus d'élèves issus de l'immigration

Si auparavant l'école Félix-Antoine Savard était reconnue comme le pôle des élèves issus de l'immigration, c'est maintenant une réalité que connaissent plusieurs établissements du CSS des Rives-du-Saguenay. On dénombre plus de 300 issus de l'immigration dans les écoles primaires et secondaires, plus de 400 inscrits en francisation dans les centres de formation générale des adultes. En formation professionnelle, ils sont 120 étudiants internationaux et 120 élèves auto-déclarés autochtones inscrits dans les écoles du CSS.

La semaine vient donc célébrer cette diversité grandissante.

Même au niveau des employés, à Félix-Antoine Savard, l'équipe se diversifie alors qu'elle compte des employés du Sénégal, de la France et de l'Italie.

Pour la Semaine de la richesse de nos origines, ce sont aux écoles de décider les activités qu'elles mettaient en

place. Certaines ont opté pour la tenue de kiosques sur différents pays comme à la formation générale des adultes qui ont été également visités par des élèves du

primaire, tandis que dans d'autres écoles, on dit la météo dans différentes langues à l'interphone, des portes de classes ont été décorées, etc.

Des initiatives pour la réussite scolaire dans Lanaudière

Afin de répondre au Plan de rattrapage scolaire et psychosocial du gouvernement lancé en janvier, le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) a dévoilé les initiatives lancées dans la région.

Élaboré en concertation avec le milieu scolaire, ce plan vise le déploiement d'interventions favorisant le rattrapage scolaire et psychosocial des élèves touchés par la grève ou présentant une grande vulnérabilité en ce qui a trait à leur réussite éducative. Pour la région de Lanaudière, cela représente 635 765 \$, dont 99% de la somme sont investis en services directs après des jeunes.

Bien que la région n'ait pas été touchée aussi durement en termes de nombres de jours de grève, la directrice générale du CREVALE, Ann-Marie Picard, se réjouit des sommes disponibles: « Ces sommes arrivent à point nommé alors que nous constatons une plus grande vulnérabilité des élèves de la région. La COVID et les jours de grève ont mis à mal la motivation et la santé psychologique des jeunes. Il est donc encourageant de voir que des partenaires de tous les horizons ont répondu à notre appel d'intensifier l'offre d'activités en soutien à la réussite éducative. Nous les remercions d'ailleurs chaleureusement de leur diligence. »

Un plan régional

Ce plan régional comprend des mesures, sur une base volontaire, qui seront déployées d'ici au 31 décembre

2024. Plusieurs activités et ateliers sont notamment offerts aux élèves en dehors des heures de classe afin de mettre en pratique, de façon ludique, leurs connaissances en français et en mathématiques.

- Dans la MRC de Montcalm, Au bonheur des aînés propose un club de lecture et groupe d'écriture pour les adolescents et projet de correspondance avec les aînés;
- Dans la MRC Les Moulins, la Ville de Terrebonne propose une programmation riche et ludique sur la lecture, l'écriture et l'art pour les 5 à 12 ans dans les quatre bibliothèques de la ville.

Finalement, une offre régionale est également proposée aux écoles, municipalités et organismes communautaires avec notamment un atelier « Saccage ce cahier » sur le thème de la santé mentale auprès des 12 à 25 ans; plusieurs animations ludiques offertes par Édu GoPro pour les 6 à 12 ans comportant un jeu-questionnaire, de la programmation adaptée, des jeux créatifs, etc.; Trousses sensorielles et culinaires distribuées par Loisir et Sport Lanaudière aux camps de jour estivaux.

Pour tous les détails de l'offre de services, rendez-vous dans la section « Actualités » du site crevale.org. **(LP)**

Luc Thériault remet ses premières médailles du mérite

Engagement - Le 25 avril dernier, Luc Thériault, député de Montcalm, a tenu une cérémonie spéciale afin de remettre ses premières médailles dans les catégories du mérite scolaire et de l'implication sociale et communautaire.

Antoine Pelletier | apelletier@mediato.ca

Ces médailles viennent couronner l'engagement exceptionnel et les contributions significatives de personnes se distinguant par leur altruisme, leur dévouement et leur impact positif au sein de leur communauté.

«J'ai de nombreuses fois assisté à des événements de reconnaissance, et chaque fois que j'ai eu la chance de prendre la parole pour rendre hommage aux gens, j'ai mentionné qu'il n'y aurait jamais assez de moments pour les remercier. C'est pourquoi j'ajoute mon grain de sel cette année en lançant la médaille du mérite du député de Montcalm, souligne Luc Thériault. L'honneur au mérite est une manière de reconnaître publiquement l'importance du don et du dépassement de soi, ainsi que de l'implication sociale. Ces valeurs fondamentales sont essentielles pour le bien-être de notre communauté et méritent d'être célébrées.»

Dans la catégorie mérite scolaire, les récipiendaires sont :

- Samuel Jefferson André
- Vanessa Daraïche-Bois
- Jean-Raphaël Lévêque
- Fabio Martinez
- Félix Morin

Dans la catégorie implication sociale et communautaire, les récipiendaires sont :

- Louise Desmarais
- Normand Martineau
- Claude Neveu
- Agnès Merci Henri

Invitation

Le député invite chaleureusement les organismes et les membres de la communauté de Montcalm à soumettre des candidatures dans les prochaines semaines et tout au long de l'année.

En plus de reconnaître le mérite scolaire et l'engagement social et communautaire, il souhaite également honorer les mérites dans les domaines de l'agriculture, le sport, l'art, la bravoure et l'entrepreneuriat.

«L'honneur au mérite sera remis dans différentes catégories et pour différentes raisons. Je veux souligner et reconnaître des personnes qui se démarquent dans leur communauté et leur milieu de vie. Je veux valoriser le dépassement de soi dans toutes les sphères et la solidarité sociale», ajoute le député de Montcalm.

Selon lui, ces personnes honorées représentent «des agents de changement, des agents de bonheur, qui donnent un sens à l'expression *l'être humain*. Ils incarnent le dépassement de soi, la solidarité, la générosité, l'altruisme, le bénévolat, donc tout ce qu'il y a de plus noble chez l'être humain.»



En haut, de gauche à droite, apparaissent Louise Desmarais, Vanessa Daraiche-Bois, Samuel Jefferson André, Luc Thériault, Félix Morin, Pablo Martinez et Jean-Raphaël Lévêque. En bas, de gauche à droite, apparaissent Normand Martineau, Claude Neveu ainsi qu'Agnès Mercier Henri.

Photo: gouv.qc.ca

L'Action d'Autray

S'attaquer au décrochage scolaire pour améliorer la vitalité économique lanaudoise

Économie

En remarquant un important taux de décrochage scolaire dans Lanaudière, le Comité régional pour la valorisation de l'éducation (CREVALE) a voulu s'informer sur cette problématique et surtout évaluer ses impacts sur la région. L'expertise du professeur en économie Frédéric Laurin a donc été mise à contribution et a mené à la conclusion que le décrochage avait des impacts socio-économiques atteignant 1,87 milliard de dollars par année, et ce seulement dans Lanaudière.

Au cours de ses récentes recherches, M. Laurin a pu récupérer plusieurs statistiques pour situer Lanaudière en matière de décrochage scolaire. Sur les 17 régions administratives de la province, elle se trouve en septième position en ce qui a trait à son taux de décrochage, qui est de 11,2 % et donc plus bas que la moyenne provinciale, mais elle fait pâle figure concernant la proportion de la population sans diplôme qui s'élève à 12,5 %. Il dit avoir remarqué quelques différences entre le nord et le sud de la région, mais souligne que « le sud ne faisait pas partie des premiers de classe non plus ».

Avant d'aller plus en détail dans les conséquences sur le développement de la région, Frédéric Laurin a d'abord résumé les impacts individuels du décrochage. Le revenu est avant tout grandement différent. « De façon pondérée, un décrocheur, donc une personne qui n'a pas de diplôme, [...] gagne 19 726 \$ de moins par année », remarque celui qui est aussi chercheur à l'Institut de recherche sur les PME de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il informe que plusieurs se retrouvent au chômage, avant d'ajouter que 44 % des prestataires d'aides sociales sont des décrocheurs. Ces derniers sont donc plus souvent confrontés à des problèmes de pauvreté et de santé, qu'elle soit mentale ou physique. Dans une optique économique, tout cela a des conséquences : « Avec une rémunération qui est

moindre, le gouvernement collecte moins de taxes et d'impôts et il doit payer plus d'assurance-emploi et de dépenses sociales. »

M. Laurin illustre que de nombreux décrocheurs se tournent vers la délinquance et la criminalité, en plus de présenter des comportements antisociaux. La plupart ne participe pas activement d'un point de vue communautaire ou politique, ce qui a un impact sur la cohésion sociale et l'attractivité de la région. Divers sentiments sont ainsi ressentis par les décrocheurs qui peinent à se trouver un travail puisqu'ils font face à beaucoup d'insécurité par rapport à leur avenir ainsi qu'à une forte exclusion sociale.

Le chercheur a donc procédé à des calculs pour estimer les coûts du décrochage scolaire. Puisque 36 000 Lanaudois sont sans diplôme, Frédéric Laurin calcule que la région perd en revenus près de 874 M\$ par année. Il a aussi travaillé pour connaître les coûts que les trois paliers de gouvernements doivent couvrir pour les décrocheurs. Les soins de santé, l'aide sociale, les dégâts causés par la criminalité, les revenus perdus, ainsi que les primes et coûts de l'assurance-emploi font que chaque année, la région doit dépenser 1,14 milliard de dollars. « C'est énorme! Le décrochage scolaire coûte 2 585 \$ par habitant. Avant même de débiter l'étude, j'étais convaincu que le décrochage avait un impact important. Quand j'ai commencé à me documenter et à voir les chiffres, je suis tombé en bas de ma chaise! », reconnaît M. Laurin.

Une baisse de l'innovation à redouter

Le développement économique est aussi impacté par le décrochage, surtout dans la période actuelle, qui connaît une forte pénurie de main-d'œuvre. « Des employeurs m'ont dit qu'ils n'avaient pas besoin de gens qui ont de l'éducation, puisqu'ils engagent par exemple des gars qui charrient du fer. Ma réponse à

ça est que ton avantage concurrentiel va disparaître d'ici quelques années », indique Frédéric Laurin. Ce dernier explique que les compagnies doivent constamment rester compétitives et innovatrices. Toutefois, la plupart des décrocheurs peinent à suivre le rythme lorsqu'une compagnie doit innover puisqu'ils sont moins aptes à s'adapter : « Il faut avoir la capacité de traiter l'information et cela, ça s'apprend. Comme ils quittent très tôt l'école, les décrocheurs n'ont pas nécessairement les prédispositions cognitives pour la créativité, l'ouverture d'esprit ou la résolution de problèmes. »

En devant assister ou superviser davantage leurs employés sans diplôme avec les nouvelles innovations, les employeurs peuvent noter des retards ou des problèmes au niveau de leur productivité. De plus, des formations en continu sont nécessaires pour permettre aux travailleurs d'être à jour d'un point de vue des technologies ou des compétences. « Comment fait-on pour suivre ces formations quand nous n'avons même pas les bases? », questionne le professeur d'économie. Il précise cependant qu'il y a le problème de « diplômanie », soit la non-reconnaissance d'un

travailleur puisqu'il n'a pas de diplôme. « Pourtant, il y a aussi des décrocheurs qui sont très débrouillards et intelligents. Et donc ils vont être bloqués en promotion non pas parce qu'ils ne sont pas capables, mais parce qu'ils n'ont pas de diplôme. »

Frédéric Laurin conclut en disant que le décrochage et le manque de scolarité d'employés risquent de conduire à des lourdeurs managériales et concurrentielles, en plus de nuire au développement économique d'une région sur le long terme. « Tout est interrelié. Donc si nous voulons lutter contre le décrochage scolaire et si nous voulons stimuler le développement économique, ça ne peut pas être seulement une organisation qui agit. Ça doit être tout le monde parce que ça nous touche tous. » La conférence a d'ailleurs été présentée dans le cadre du Chantier régional en réussite éducative, qui était l'occasion de célébrer le caractère essentiel de la collaboration de tous les partenaires en éducation. Ann-Marie Picard, directrice générale du CREVALE, est consciente que les résultats de l'étude seront reçus comme un électrochoc : « Mais elle nous incite à poursuivre notre travail collectif et concerté. »



Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin

Plus de 550 élèves ont participé au 13e Concours jeunes solistes du CSSBE

Par Léa Arnaud, Journaliste de l'Initiative de journalisme local

Plus de 550 élèves de la 3e à la 6e année du primaire du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE) ont présenté leurs prestations en formule hybride lors du 13e Concours jeunes solistes.

Tout le personnel enseignant de musique du CSSBE a écouté chacun des numéros et a fait 247 gagnantes et gagnants lors de l'événement du 26 avril.

Les organisatrices du concours, Véronique Lambert et Sarah Cliche, soulignent le bon déroulement de cette édition qui avait lieu pour la deuxième fois à

l'école Lambert de Saint-Joseph-de-Beauce. Elles tiennent à féliciter tous les élèves qui ont relevé le défi de faire une performance au Concours jeunes solistes. « *Nous sommes fières de voir que les élèves prennent le temps de se pratiquer pour nous offrir des performances préparées. Le CSSBE est rempli de talents musicaux!* »

Rappelons que les élèves inscrits devaient présenter une pièce de leur choix dans les catégories « *instrument ouvert* », « *instrument fermé* », « *chant* », « *cours privé* », « *cheminement particulier* » ou « *composition* ».

Estrie : grève du transport scolaire du 2 au 15 mai

Par Julie Meese

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs des Autobus B. Dion-CSN sera en grève pour 14 jours, du 2 au 15 mai 2024.

Pour leur part, le Syndicat des travailleuses et travailleurs d'Autobus Coaticook-CSN, le Syndicat des travailleuses et travailleurs des Autobus de l'Estrie-CSN et le Syndicat des travailleuses et travailleurs des Autobus La Sapinière-CSN déclencheront une grève de deux jours, les 2 et 3 mai. Finalement, le Syndicat des travailleuses et travailleurs du transport scolaire des Autobus des Cantons-CSN sera également en grève les 6 et 7 mai prochains.

« Le 29 mars, chez B. Dion, le syndicat a déposé une offre de règlement à l'employeur. L'employeur n'était pas en mesure de faire un retour sur cette offre. Il y aura négociation le 2 mai, lors de la première journée de grève de la séquence de 14 jours consécutifs. Nous nous attendons à ce que l'employeur réponde sérieusement à cette offre, considérant sa capacité de payer », précise Denis Beaudin, président du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie- CSN.« Aux Autobus Coaticook, le représentant de l'employeur a peu de disponibilité et vient d'annuler une des deux rencontres prévues en mai. L'employeur tarde à donner des mandats à ses représentants. Il refuse toutes demandes normatives déposées par le syndicat et n'est pas revenu sur les demandes monétaires », souligne monsieur Beaudin.

« Aux Autobus de l'Estrie, l'employeur ne négocie pas sérieusement, aucune offre monétaire sensée n'a été déposée. Il veut allonger l'échelle salariale pour économiser et veut retirer plusieurs clauses de mouvement de main-d'œuvre, permettant aux salarié-es d'obtenir un nombre d'heures adéquat par ancienneté en cours d'année : le syndicat refuse catégoriquement ces reculs », ajoute le président du conseil central.

« Chez La Sapinière, l'employeur prétend faussement être au maximum de sa capacité de payer. Or, nous avons vu les contrats et, à moins de gérer très mal son entreprise, nous savons qu'il a la possibilité de bonifier ses offres considérant la valeur de ces contrats et de ce que représente la masse salariale sur ceux-ci », renchérit monsieur Beaudin. « Aux Autobus des Cantons, l'employeur repousse sans cesse les discussions sur le volet monétaire depuis le début de la négociation. Maintenant, il offre des augmentations ridicules et il demande de couper dans la garantie des 200 jours rémunérés. C'est une attaque frontale envers les conditions de travail des membres alors que l'employeur a reçu une bonification importante de ses revenus, signale Denis Beaudin. En bref, tout ceci manque terriblement de sérieux ».

« Tous ces employeurs qui refusent d'entendre raison devront reconnaître les nouvelles données salariales qui sont en vigueur dans le secteur du transport scolaire. Plusieurs règlements au Québec prouvent enfin la reconnaissance du difficile travail des conductrices et des conducteurs. Tous les employeurs ont reçu une bonification variant de 15 à 30 % de la valeur de leurs contrats et cet argent doit se rendre dans les poches de celles et ceux qui conduisent les autobus. Si ces employeurs veulent régler leurs négociations rapidement, ils savent très bien ce qu'ils ont à faire et le plus tôt sera le mieux », conclut Stéphanie Gratton, présidente par intérim de la Fédération.

15 000 élèves

En tout, ces grèves touchent 213 circuits, ce qui représente environ 15 000 élèves.

Plus d'une vingtaine de mesures pour favoriser le rattrapage scolaire

Par Mario Pitre



(Photo d'archives)

Un plan d'action comprenant 26 actions concrètes pour soutenir les mesures de rattrapage scolaire annoncées par le ministère de l'Éducation a été dévoilé le 23 avril par l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie.

Ce plan, élaboré en étroite collaboration avec les acteurs locaux et en appui aux établissements scolaires de la région, vise à mettre en place des initiatives pour aider les élèves de la région à surmonter les défis liés à la dernière grève des enseignants, indique l'IRCM dans un communiqué.

Cet investissement s'ajoute aux actions spécifiques au milieu de l'éducation entreprises par le gouvernement du Québec, qui accorde également un financement direct à certains organismes communautaires en Montérégie, en particulier les maisons des jeunes.

« La réussite des élèves passe par l'action concrète et la mobilisation de tous les acteurs du milieu. C'est pourquoi nous sommes fiers de dévoiler ce plan d'action ambitieux, qui permet de déployer des initiatives concrètes pour soutenir les élèves de la Montérégie », affirme Chantal Denis, directrice générale de l'IRCM.

Voici quelques-uns des projets mis de l'avant:

CAMP D'ÉTÉ PÉDAGOGIQUE 2024 – Maison de la famille de Brossard

Objectif : Proposer un camp d'été gratuit de six semaines aux élèves de la maternelle à la sixième année issus de milieux défavorisés, en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation, avec des activités ludiques et sportives, incluant des cours de français, mathématiques et de francisation.

CAMP PÉDAGOGIQUE DU CÉGEP DE VALLEYFIELD – ÉTÉ 2024 — Centre de services scolaire des Trois-Lacs

Objectif : Offrir gratuitement un camp pédagogique aux nouveaux étudiants admis au Cégep de Valleyfield et au Centre d'études collégiales Saint-Constant avec des ateliers de renforcement, ainsi que sur la gestion du stress, la santé mentale et la connectivité pour harmoniser la transition secondaire-collégial.

LA CARAVANE ILSS – Centre de services scolaire des Trois-Lacs

Objectif : Offrir un camp d'été stimulant et enrichissant aux élèves issus de l'immigration fréquentant l'école secondaire du Chêne-Bleu pour poursuivre le développement de la langue française, et créer des liens par l'entremise de sorties culturelles.

L'ESCOUADE ÉDUCATIVE – Maison de la famille Vaudreuil-Soulanges

Objectif : Consolider les compétences des jeunes de 4 à 12 ans les plus en difficulté via des programmes de réussite éducative. Camp pédagogique, orthopédagogie, activités langagières et préparation préscolaire dans un environnement ludique et positif.

MES RACINES ET MES AILES – Centre prénatal et jeunes familles

Objectif : Offrir des rencontres d'apprentissages et de consolidation aux enfants issus de l'immigration afin de poursuivre leurs compétences académiques et leurs habiletés sociales selon le programme pédagogique.

Une campagne de sensibilisation des employeurs à l'importance de garder les jeunes à l'école, menée de concert par 15 Carrefours jeunesse-emploi, qui mettra également l'accent sur l'accompagnement des jeunes dans la conciliation études-travail.

CONCILIATION ÉTUDES-TRAVAIL AVEC LES CJE DE LA MONTÉRÉGIE

Projet effectué en collaboration :

- Alliance Carrière Travail (ACT)
- Carrefour jeunesse-emploi Beauharnois-Salaberry
- Carrefour jeunesse-emploi comté de Johnson
- Carrefour Jeunesse-emploi Huntingdon et point de services de Saint-Rémi
- Carrefour jeunesse-emploi comtés Iberville/Saint-Jean
- Carrefour jeunesse-emploi Marguerite-D'Youville (CJEMY)
- Carrefour Jeunesse-emploi de Pierre-De Saurel
- Carrefour jeunesse-emploi Roussillon
- Carrefour jeunesse-emploi Saint-Hubert
- Carrefour jeunesse-emploi Vaudreuil-Soulanges
- Espace carrière/ Carrefour jeunesse-emploi maskoutain
- Espace Pivot / Carrefour jeunesse-emploi de Laporte

- Intégration compétences/ Carrefour jeunesse-emploi Vallée-du-Richelieu
- Place à l'emploi/ Carrefour jeunesse-emploi Longueuil
- PS Jeunesse / Carrefour Jeunesse emploi Châteauguay

Objectif : Regrouper l'offre de services montérégienne des carrefours jeunesse-emploi avec des ateliers et des actions en conciliation études-travail, dans le cadre du plan de rattrapage scolaire pour les élèves touchés par la grève.

TUTORAT/AIDE AUX DEVOIRS DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES – Cégep de Valleyfield

Objectif : Ajouter du tutorat à ce qui est déjà effectué dans les écoles secondaires du Centre de service scolaire des Trois-Lacs. L'offre comprend le tutorat, l'aide aux devoirs, ainsi que la préparation et la révision des épreuves ministérielles.

OUTIL PARCOURS DE FORMATION —Centre de services scolaire de la Vallée-des-Tisserands

Objectif : Création d'une plateforme expliquant les parcours qualifiants non linéaires en formation professionnelle dans la Montérégie. Accessible aux jeunes, parents, enseignants et intervenants, elle favorisera la persévérance scolaire, soutiendra les jeunes en difficulté et encouragera la qualification de la main-d'oeuvre.

Communiqué (s)

800 000 \$ pour faire découvrir une variété d'activités sportives dans les écoles secondaires du Québec

2 mai 2024

Afin d'inciter les jeunes à bouger et à découvrir de nouvelles activités sportives, la ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, M^{me} Isabelle Charest, et le ministre responsable des Services sociaux, M. Lionel Carmant, annoncent l'attribution d'une aide financière supplémentaire de 800 000 \$ au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) pour la poursuite du projet *IN MOVEO*.

Mené par le RSEQ, *IN MOVEO* vise à faire découvrir aux élèves du secondaire, grâce à une tournée des écoles, le plaisir de bouger toute l'année en leur proposant des activités de découverte et d'initiation à plusieurs disciplines sportives. Ce projet a d'abord été financé par le ministère de l'Éducation (MEQ) dans le cadre de la mise à jour économique 2021 et fait partie intégrante du *Plan d'action interministériel en santé mentale (PAISM) 2022-2026 - S'unir pour un mieux-être collectif*.

Le soutien renouvelé du MEQ et du MSSS pour les trois prochaines années permettra au RSEQ de poursuivre l'élaboration de guides d'initiation à l'intention des intervenants et ainsi faire découvrir davantage de nouvelles disciplines sportives aux élèves. Il permettra aussi d'offrir aux écoles participantes du matériel propre aux disciplines présentées aux élèves et de favoriser la poursuite de ces activités à la suite des séances d'initiation.

Les sommes permettront également l'organisation de telles séances d'initiation dans le cadre des cours ordinaires d'éducation physique et à la santé dans les écoles secondaires, en collaboration avec les entraîneurs des clubs locaux des disciplines présentées ainsi que des instances régionales en sport étudiant du Québec. Les écoles seront également mises en lien avec les clubs locaux pour permettre aux jeunes de poursuivre leur pratique sportive au-delà du contexte scolaire.

Citations :

« En ce début du Mois de l'activité physique, nous envoyons un signal clair selon lequel notre gouvernement est résolument engagé à offrir aux jeunes davantage d'occasions de bouger et que nous sommes là pour soutenir les acteurs qui, comme nous, ont cet objectif à cœur. *IN MOVEO* a des retombées significatives pour les jeunes et je suis convaincue que ces activités d'initiation permettent d'en inciter davantage à bouger et à continuer de le faire dans leurs clubs sportifs locaux, peu importe la discipline qu'ils choisissent. »

Isabelle Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air

« Cultiver une passion pour le sport chez les jeunes est bien plus qu'une activité physique; c'est un investissement dans leur bien-être mental, un moment où tout ce qui compte est le moment présent. Les sports offrent un espace d'expression, de camaraderie et de dépassement de soi, favorisant ainsi une santé mentale positive et équilibrée chez les jeunes. En les encourageant à s'engager dans des activités sportives, nous les aidons à développer des compétences essentielles pour affronter les défis de la vie. Je me réjouis de l'effet de cette autre mesure du Plan d'action en santé mentale sur la santé mentale de nos jeunes. »

Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux

« Le RSEQ est fier de poursuivre sa contribution à la promotion de la santé et de l'activité physique auprès de la jeunesse québécoise, en collaboration avec le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux. Le projet *IN MOVEO* a fait ses preuves et démontré sa pertinence. Cette aide financière additionnelle nous permettra de donner le goût de bouger à encore plus de jeunes. »

Gustave Roel, président-directeur général du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ)

Fait saillant :

- Cette nouvelle aide financière porte le montant total de l'aide financière à 1 500 000 \$ pour les exercices financiers 2021-2022 à 2025-2026.

Pour plus d'information



Gouvernement du Québec

www.quebec.ca

Comédie musicale : les artistes d'Arts-études présentent Footloose au Centre culturel Berger

Rivière-du-Loup, le mardi 30 avril 2024 – Dans moins d'un mois, les artistes du programme Arts-études de l'École secondaire de Rivière-du-Loup présenteront leur traditionnelle comédie musicale, sur le thème de Footloose, les 29 et 30 mai prochains.

« Footloose devait être le thème de la comédie musicale de 2019-2020, qui a été annulée en raison de la pandémie. On revient donc en force en 2023-2024, ainsi certains élèves qui étaient en secondaire 1 à l'époque sont aujourd'hui en secondaire 5 et pourront boucler la boucle! », de lancer madame Julie Gamache, coordonnatrice du programme.



Les élèves en danse, chant, art dramatique et musique travaillent déjà les pièces adaptées du film de 1984. Le thème saura rejoindre un public de toutes les générations, puisque les plus jeunes ont aussi connu la reprise du film en 2011. Une soixantaine d'artistes envahiront la scène du Centre culturel Berger, le mercredi 29 mai à 19 h 30 (1^{er} cycle) et le jeudi 30 mai à 19 h 30 (2^e cycle). Les élèves des écoles environnantes assisteront aux représentations durant la journée.

Il s'agit donc du projet culminant pour les quatre profils artistiques, après une autre année d'apprentissage. « Le spectacle inclut beaucoup de chorégraphies et est plutôt collé sur la version originale. Il y aura des décors en 3D, mais aussi de belles projections. Cela nécessite beaucoup d'adaptation, car il y a beaucoup de lieux dans les scènes de Footloose. On retrouvera également beaucoup des années 80 dans les costumes », d'ajouter madame Gamache.

Les billets sont en vente dès maintenant au coût de 19,99 \$ par adulte, 9,99 \$ pour les 5 à 17 ans et gratuit pour les 0-5 ans. Cette année, les billets pourront être achetés en ligne au www.rdlenspectacles.com.



-30-

Source :

Benjamin Paradis
Directeur de l'École secondaire de Rivière-du-Loup

Julie Gamache
Coordonnatrice au programme Arts-études de l'École secondaire de Rivière-du-Loup



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE

Défi Lis avec moi - Florent Landry de l'école St-Cœur-de-Marie remporte la finale du CSSE

2 mai 2024

Florent Landry, un élève de quatrième année de l'école St-Cœur-de-Marie de Baie-Comeau, a remporté, le 24 avril dernier, la première finale du Centre de services scolaire de l'Estuaire (CSSE) dans le cadre du défi *Lis avec moi*.

À l'instar de plus de 200 autres écoles primaires à travers le Québec, l'école Les Dunes de Pointe-aux-Outardes, l'école La Marée de Pointe-Lebel ainsi que les écoles St-Cœur-de-Marie et Leventoux de Baie-Comeau, ont participé, au cours des derniers mois, au défi *Lis avec moi*, un événement amical et convivial visant à promouvoir le plaisir de lire et la littérature auprès des jeunes.



Les quatre participants à la finale CSSE, Jeanne Lee de l'école La Marée, Éliam Boissoneault de l'école Les Dunes, Florent Landry de l'école St-Cœur-de-Marie et Richelle Njeungna de l'école Leventoux.

Pour prendre part à ce défi d'envergure provinciale, 186 élèves de troisième et quatrième année des quatre écoles participantes ont d'abord choisi, en janvier dernier, un extrait d'un livre ou d'un album jeunesse québécois avant d'apprendre à faire la présentation de celui-ci dans un délai maximum de trois minutes. À l'aide de capsules disponibles sur le site de *Lis avec moi*, mais aussi avec l'accompagnement de leurs enseignantes, ils ont par la suite travaillé leur fluidité en lecture, leur intonation, leur prononciation, le contact avec le public et le volume de leur voix. Tant en classe qu'à la maison, les élèves ont ainsi développé leur confiance en eux en prévision de la présentation, quelques semaines plus tard, de leur extrait à voix haute devant tous les élèves de leur classe.

Chacune des écoles a par la suite tenu une finale locale au cours de laquelle les membres du jury ont utilisé une grille de critères bien précis permettant d'évaluer la prestation de tous les participants et de sélectionner le gagnant de l'école. Au terme de cette étape, Éliam Boissonneault, Jeanne Lee, Florent Landry et Richelle Njeugna ont respectivement été choisis pour représenter les écoles Les Dunes, la Marée, St-Cœur-de-Marie et Leventoux pour l'étape suivante, soit la finale du Centre de services scolaire de l'Estuaire tenue à l'école Les Dunes le 24 avril.

Pour l'occasion, la directrice générale et la directrice générale adjointe du CSSE, Mmes Nadine Desrosiers et Lucie Bhérier, la directrice par intérim des services éducatifs, Mme Diane Pardiac, le conseiller pédagogique Marc-André Boulianne-Roussel et le conseiller d'orientation Guillaume Desrosiers avaient la lourde tâche d'agir comme membres du jury. Au terme de délibérations serrées, c'est finalement le représentant de l'école St-Cœur-de-Marie, Florent Landry, qui a mérité les grands honneurs. Une vidéo de sa prestation a maintenant été acheminée aux responsables du défi *Lis avec moi*, qui détermineront s'il pourra prendre part à la finale nationale, prévue à Montréal le 26 mai prochain.

Participant au défi *Lis avec moi* depuis maintenant quatre ans, l'école Les Dunes de Pointe-aux-Outardes avait vu l'école St-Cœur-de-Marie s'ajouter aux écoles participantes l'an dernier, mais c'est la première fois que le CSS de l'Estuaire compte un nombre suffisant d'écoles participantes pour tenir une finale régionale. Tant les membres du jury que les directions des écoles participantes ont souligné leur bonheur d'avoir pu prendre part à ce rassemblement, le 24 avril, qualifiant l'activité de très enrichissante pour les élèves. Tous ont d'ailleurs tenu à féliciter l'ensemble des participants et à remercier les enseignantes qui ont intégré ce projet à leur planification cette année.



Le gagnant, Florent Landry, en compagnie de la directrice générale du CSS de l'Estuaire, Mme Nadine Desrosiers.

À l'échelle de la province, ce sont 17 097 élèves du deuxième cycle du primaire issus de 829 classes et 208 écoles qui ont pris part au défi *Lis avec moi* cette année.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire de l'Estuaire

771, boulevard Joliet

Baie-Comeau Québec

Canada G5C 1P3

🌐 www.csestuaire.qc.ca

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES CHIC-CHOCs

Un succès pour la formation offerte aux employés du secteur des pêches

2 mai 2024

En collaboration avec le Comité sectoriel de main-d'oeuvre des pêches maritimes (CSMOPM) et afin de contrer la crise qui sévit actuellement dans le secteur des pêches, le Service aux entreprises du Centre de services scolaire des Chic-Chocs a permis à soixante-sept (67) personnes de la région de participer à une formation de base en entreprise.



Les 67 participants ayant pris part à la formation de base en entreprise.

Offerte en partie au Centre de l'Envol de Rivière-au-Renard, les employés des usines Marinard et des Pêcheries gaspésiennes de Rivière-au-Renard, ainsi que l'entreprise Crevettes du Nord Atlantique de L'Anse-au-Griffon ont participé à cette formation d'une durée de 8 semaines, à raison de 35 heures par semaine. Mise sur pied afin de mieux outiller les employés d'usine face à la précarité observée dans le secteur de la pêche à la crevette et du poisson de fond, les participants ont eu la possibilité de développer diverses compétences liées à leur domaine d'activités, mais également de consolider leurs aptitudes auprès de secteurs très variés. Que ce soit la connaissance des espèces de poisson du territoire, le développement durable, la communication, l'inclusion sociale, la comptabilité, le harcèlement au travail ou l'utilisation des outils numériques, les apprenants ont eu la chance de parfaire leurs connaissances grâce à la contribution de sept (7) formateurs d'expérience. « Cette formation a permis aux entreprises de mobiliser et de valoriser le personnel affecté par la présente situation, tout en favorisant la rétention des employés et en développant une main-d'oeuvre compétente. », de souligner monsieur Luc Chrétien, directeur des Services éducatifs aux adultes et de la formation professionnelle.



Maude Amos-Laflamme, secrétaire du centre de l'Envol, Sandrine Papageorges, enseignante, Soïzic Provost, enseignante, Alix Fournier, enseignante, Steeve Colenbier, enseignant, Pierre-Luc Dumaresq, enseignant ainsi Luc Chrétien, directeur des Services éducatifs aux adultes et de la formation professionnelle.

Absents sur la photo : Dominic Carbonneau et Marc Bunton, enseignants.

Les participants ont manifesté une grande satisfaction face à la formation qu'ils ont trouvée très diversifiée. Une expérience qu'ils souhaiteraient renouveler dans les prochaines années.

Mentionnons que deux autres groupes suivent cette même formation dans le secteur de la Haute-Gaspésie. Celle-ci devrait se terminer prochainement.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Chic-Chocs

102, rue Jacques-Cartier

Gaspé Québec

Canada G4X 2S9

🌐 www.cschic-chocs.qc.ca/

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES

Nomination de madame Sylvie Ménard au poste de direction générale adjointe

2 mai 2024

Lors de la séance du conseil d'administration du 23 avril, le Centre de services scolaire des Hautes-Rivières a procédé à la nomination de madame Sylvie Ménard au poste de direction générale adjointe. Son entrée en fonction est prévue le 27 mai.

Titulaire d'un diplôme de 2e cycle en gestion de l'éducation, madame Ménard compte à son actif 21 années d'expérience en gestion scolaire au sein du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe. Elle y a occupé plus spécifiquement, durant 14 ans, la fonction de direction du Centre d'éducation des adultes et, au cours des neuf dernières années, elle y a piloté en simultané la direction des Services éducatifs à la formation générale des adultes. Elle a d'ailleurs collaboré à la mise en oeuvre de la décentralisation de ces services.



Dans sa carrière, madame Ménard a aussi assumé la direction de la polyvalente Hyacinthe-Delorme comptant 2 000 élèves aux parcours variés, passant du Programme d'éducation intermédiaire (PEI) aux cheminements particularisés que sont l'adaptation scolaire et l'intégration linguistique, scolaire et sociale.

Forte de nombreuses implications dans le réseau de l'éducation, madame Ménard a aussi exercé les fonctions de coprésidente et de vice-présidente à la Table de concertation des directeurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle de la Montérégie.

« Son parcours témoigne d'une vaste expérience tant au secteur des jeunes qu'à celui des adultes. Empreinte non seulement de la réalité du réseau de l'éducation, mais aussi de notre région, madame Ménard saura soutenir les équipes pour mener à bien ses mandats. Par son courage managérial et son leadership mobilisateur, elle contribuera grandement à la mise en oeuvre de notre Plan d'engagement vers la réussite. Au nom du conseil d'administration et de toute l'équipe du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières, je tiens à féliciter madame Ménard pour sa nomination. »

- Marie-Claude Huberdeau, directrice générale

Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Hautes-Rivières

210, rue Notre-Dame

Saint-Jean-sur-Richelieu Québec

Canada J3B 6N3

🌐 www.csdhr.qc.ca



REGROUPEMENT DES ORGANISMES ESPACE DU QUÉBEC

Monsieur Drainville : pourquoi tous les organismes œuvrant en prévention de la violence dans les écoles ne sont pas invités à votre « grand colloque » ?

2 mai 2024

C'est dans un [article](#) publié par Radio-Canada le 22 avril dernier que le Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ) apprenait que le ministre de l'Éducation, monsieur Bernard Drainville, a convié 300 personnes à un « grand colloque » sur la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles le 24 mai prochain. Cet événement « *veut ainsi mobiliser, dans une même salle, des intervenants du milieu et du terrain pour en arriver à des pistes de solutions en vue d'implanter de nouvelles pratiques pour combattre ce fléau de plus en plus présent au Québec* ».

Le ROEQ et ses membres, les organismes ESPACE, n'ont pas été invités à cet événement. Pourtant, les organismes ESPACE ont pour mission de prévenir toutes les formes de violence faites aux enfants depuis plus de 35 ans. Les organismes ESPACE offrent un programme de prévention de la violence dans les milieux de vie des enfants, notamment dans les écoles primaires. Un programme offert aux enfants, aux parents et aux professionnels des milieux, traduisant une expertise forte de ses 35 ans de travail sur le terrain. Qui sont les 300 personnes qui ont été invitées à cet événement et de quelle façon ont-elles été sélectionnées? Comment est-ce possible de considérer implanter de « nouvelles » pratiques de prévention dans les écoles sans tenir compte de l'expertise développée, entre autres, par certains organismes communautaires, depuis maintenant des décennies?

Depuis l'annonce de ce colloque, le ROEQ a tenté de rejoindre le ministère de l'Éducation pour poser ses questions, manifester son intérêt à collaborer à la réflexion collective afin de pouvoir partager son expertise lors de cet événement, mais celui-ci reste sans réponse. Si le Québec souhaite trouver des solutions pour enrayer la violence et veiller à la sécurité des enfants, c'est ensemble que nous devons y travailler.

L'expertise du ROEQ, et probablement de nombreux autres organismes communautaires oubliés dans ce « grand colloque », doit être considérée comme un atout majeur dans la réflexion sur les moyens à mettre en place pour faire de la prévention de la violence faite aux enfants une priorité au Québec.

Nous attendons l'invitation, monsieur Drainville, et contribuerons avec grand plaisir à cette démarche collective pour prévenir la violence dans les écoles!

Pour plus d'information



Regroupement des organismes ESPACE du Québec

157 des Chênes O. Bur. 218

Québec Québec

Canada G1L 1K6

🌐 espacesansviolence.org

Sondage sur la violence - Le personnel de soutien scolaire continue de subir de la violence



NOUVELLES FOURNIES PAR

Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) →

02 mai, 2024, 05:00 ET

MONTREAL, le 2 mai 2024 /CNW/ - La violence continue d'être un véritable fléau en milieu scolaire. Un sondage réalisé par la firme ad hoc recherche, en collaboration avec la Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ), révèle que pour l'année scolaire en cours, la violence physique et autre que physique a augmenté auprès de ceux qui la subissent.

« Ce sondage a été réalisé deux ans après celui de 2022 et le problème n'a pas été réglé, malgré les interventions du ministre de l'Éducation », mentionne Éric Pronovost, président de la FPSS-CSQ.

Les élèves continuent d'être la première source de violence

Parmi le personnel de soutien scolaire qui se déclare victime de violence, neuf personnes sur dix (90 %) identifient les élèves comme une source d'incidents, ce qui en fait la principale cause de violence en milieu scolaire. En outre, les élèves sont les principaux instigateurs des violences physiques et non physiques. Le tiers des répondants leur attribuent la responsabilité d'agressions physiques (33 %) et les deux cinquièmes des employés interrogés les accusent d'autres formes de violence (36 %).

Les parents d'élèves et les collègues de travail s'imposent à quasi-égalité comme la deuxième source de violence (respectivement 22 % et 18 % des attributions par les victimes), très majoritairement non physique.

Le personnel de soutien scolaire fait face à deux types de violence

Trois répondants sur quatre (70 %) ont subi les deux types de violence, soit physique et autre que physique. Cette proportion était de 51 % en 2022.

La nature des gestes de **violence physique** s'exprime par des coups (56 %), se faire lancer des objets (56 %), des bousculades (39 %), des égratignures et des éraflures (32 %), se faire pincer (29 %) et par des crachats (27 %).

La nature des gestes de **violence autre que physique** correspond à des cris à son égard (69 %), des blasphèmes ou des sacres (48 %), des propos injurieux (46 %), de l'intimidation et des menaces (27 %), des appels agressifs (17 %) et des rumeurs ou de fausses allégations (13 %).

Des gestes qui ne sont pas dénoncés

Seulement 10 % des employés ayant subi de la violence remplissent systématiquement un rapport de déclaration d'incident ou d'accident et près de la moitié des victimes (47 %) ne le font jamais.



Les raisons qui les freinent à remplir des rapports de déclaration d'incident ou d'accident sont multiples. Il y a des personnes qui considèrent que cela ne changera rien (50 %), que ce n'est pas assez grave (36 %), que les formulaires sont trop longs à remplir (24 %), qu'il n'y a pas de témoin de l'incident (18 %), qu'elles peuvent « endurer ça » (16 %), que cela nuit à la relation avec la direction de l'établissement (14 %) ou qu'il faut « donner » une chance aux enfants (13 %).

Mentionnons que 5 127 personnes ont participé au sondage qui a été réalisé entre le 6 février et le 22 mars 2024. La marge d'erreur maximale associée à l'enquête est de 1,3 % à un niveau de confiance de 95 %.

Urgence d'agir

« Malgré la présentation du Plan de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles par le ministre Drainville, rien ne change. Il nous convie à une rencontre le 24 mai pour en discuter, mais il faut que des actions soient mises en place dès maintenant dans nos écoles et nos établissements scolaires pour corriger la situation, on ne peut tolérer ça encore plus longtemps, car il en va de la sécurité et de la santé du personnel de soutien scolaire », plaide Éric Pronovost.

Des causes à corriger

« Plusieurs raisons peuvent expliquer ce déferlement de violence dans nos écoles et établissements. Lorsqu'il y a moins de personnel pour assurer les services directs aux élèves, il n'est pas possible de faire autant de prévention qu'on le souhaiterait et il est plus difficile d'intervenir rapidement. Il faut aussi que les décideurs prennent la situation au sérieux. Il faut cesser de dire que cela fait partie de la « job » et refuser les situations inacceptables, il faut que ce soit une tolérance zéro », conclut M. Pronovost.

Profil de la FPSS-CSQ

La Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ) est le seul regroupement syndical, au Québec, représentant exclusivement du personnel de soutien scolaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) et représente 81 classes d'emplois réparties en 25 centres de services scolaires et commissions scolaires et 20 syndicats affiliés. Au total, elle compte près de 40 000 membres.

SOURCE Fédération du personnel de soutien scolaire (FPSS-CSQ)

Renseignements: Martin Cayouette, Attaché de presse FPSS-CSQ, 514 346-6934, cayouette.martin@lacsq.org